

MAIRIE DU BOURGET

**PRESCRIPTIONS RELATIVES A UNE AUTORISATION DE TRAVAUX
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Demande déposée le 06/07/2023,

N° AT 093 013 23 A0012

Par :	AR ELEC
Demeurant à :	9 rue Pegoud
Représentée par :	93150 LE BLANC MESNIL
Pour :	Monsieur SINGH AMRINDER
Sur un terrain sis à :	Aménagement d'un local de vente de matériaux électriques
Référence cadastrale :	21 avenue Jean Jaurès -14 avenue Georges Clemenceau
	13 G 102

Monsieur le Maire de la Ville du Bourget

Vu la demande d'Autorisation de Travaux susvisée,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment ses articles L 111-7, L 111-8, R 111-19 à R 111-26, R 123-1 à R 123-21,

Vu l'avis Favorable de la Ville du Bourget - Service Sécurité en date du 05/12/2023,

Vu l'avis Favorable de la Sous-Commission Départementale Accessibilité en date du 03/08/2023,

ARRETE

Article 1 : La présente Autorisation de Travaux est ACCORDEE sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées aux articles suivants :

Article 2 : Tous travaux ou installations prévus en bordure de la voie ou nécessitant une occupation du domaine public (départemental ou communal) sont subordonnés à l'obtention d'une permission de voirie après l'instruction d'une demande à déposer en MAIRIE.

NB : Le bénéficiaire de la présente autorisation prendra toutes les dispositions pour assurer la sécurité des personnes et des biens pendant les travaux.

Le Bourget, le 08 DEC. 2023

Le Maire

Dossier transmis en Préfecture le : 08 DEC. 2023
Date de mise en ligne : 11 DEC. 2023



Jean-Baptiste BORSALI

Accusé de réception en préfecture
093-219300134-20231208-ARR-2023-487-AR
Date de réception préfecture : 08/12/2023